

# EPPOPS

60 / 4-2003



La revue des naturalistes du Limousin

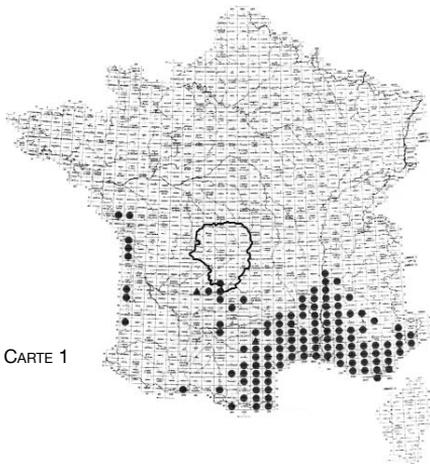


LE POINT SUR  
LA RÉPARTITION DU  
**LÉZARD  
OCELLÉ**  
ET DE LA  
**CORONELLE  
GIRONDINE**  
EN LIMOUSIN  
Romuald Dohogne

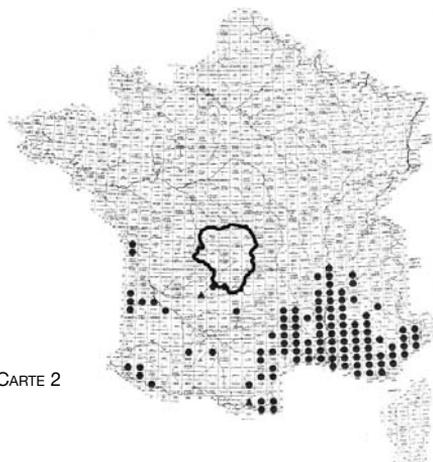
Un premier bilan des connaissances sur la répartition de l'herpétofaune du Limousin (G.M.H.L., 2000) avait mis en avant quelques manques d'informations. Suite à cela, le G.M.H.L. a mené en 2002 et 2003 une étude sur 7 espèces de reptiles. Le but des recherches était de préciser la distribution locale des 7 espèces pour lesquelles les carences de connaissances nous semblaient les plus évidentes. Parmi celles-ci figurent le Lézard ocellé et la Coronelle giron-dine, deux des reptiles les plus rares du Limousin.



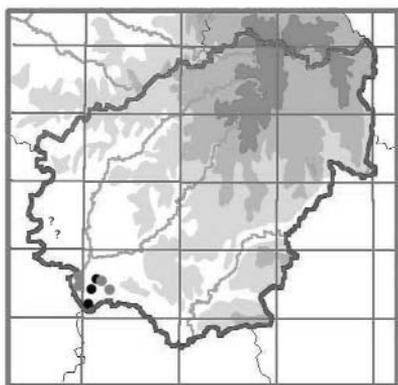
CARTE 1



CARTE 2



LA CORRÈZE



CARTE 3

25 km

Ces espèces d'origines méridionales se trouvent ici en limite de répartition (carte 1 et 2) et les observations étaient alors trop peu nombreuses pour interpréter précisément leur répartition et leur statut de conservation régionale. Le travail engagé est très important et l'aide d'une étudiante en B.T.S. Gestion et Protection de la Nature, Mélanie Ephimenko, a été indispensable pour préciser le cas de la Coronelle girondine et du Lézard ocellé.

Lors de la parution de l'atlas, le Lézard ocellé était connu de 2 sites seulement, tous localisés sur le Causse de Martel. D'autre part, deux observations à confirmer ou à infirmer étaient signalées sur les communes de Vars-sur-Roseix et de St-Robert (carte 3). Concernant la Coronelle girondine, une seule observation était connue de la base de donnée du G.M.H.L. et située également sur le Causse de Martel (carte 3).

Entre la parution de l'atlas et le début de l'enquête (début 2002), deux nouvelles stations de Lézard ocellé et deux de Coronelle girondine ont été signalées sur le Causse de Martel.

Suite à l'atlas de répartition des reptiles du Limousin en 2000, nous ne disposons pas d'assez d'informations pour interpréter la répartition de ces espèces et beaucoup de questions restaient sans réponses. Les principales questions auxquelles l'étude devait répondre étaient les suivantes :

- quelles sont les limites de répartition de ces deux espèces ?
- quels sont les facteurs limitant leur distribution régionale ?
- quelle est l'importance des deux aires de répartition ?
- quels sont les types d'habitats fréquentés ?

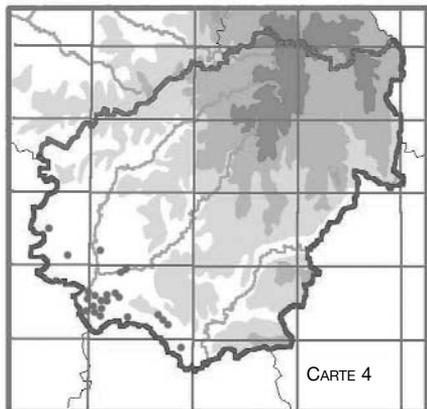
Tous ces éléments nous serviront à préciser le statut de conservation de ces espèces.

## ORIENTATION DES RECHERCHES

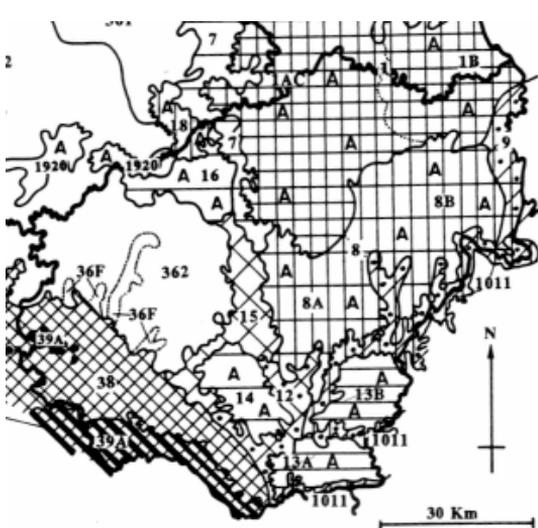
Les secteurs géographiques de présence potentielle

Le Causse de Martel nous semblait, à priori, le fief du Lézard ocellé en Limousin mais nous voulions savoir s'il était également présent en dehors de ce secteur. En effet, la zone climatique supposée comme la plus favorable à cette espèce était bien plus étendue, on y trouve les observations à confirmer ainsi que des milieux potentiellement très favorables (pelouses sèches).

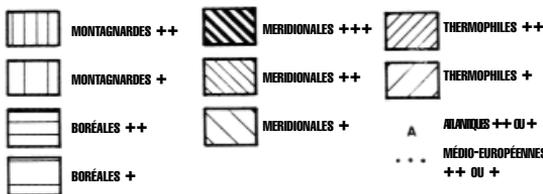
La présence naturelle du Chêne vert (*Quercus ilex*) est connue pour indiquer un contexte climatique favorable au Lézard ocellé (référence), les répartitions nationales de ces deux espèces sont en effet grandement similaires. Notre zone de recherche prioritaire du Lézard ocellé s'est donc superposée à l'aire de répartition du Chêne vert représentée sur la carte 4.



Cette aire de répartition se calque bien à celle des secteurs 38 et 39A de la carte 5 qui représentent les zones du Limousin au climat à tendances méditerranéennes.



CARTE 5



1 à 39 : NUMÉROS DES TERRITOIRES ÉLÉMENTAIRES

L'utilisation de cette dernière carte nous semble très opportune pour notre étude car, à partir de l'analyse de la répartition de cortèges floristiques elle propose un découpage biogéographique régional très intéressant pouvant plus ou moins être appliqué à la faune et particulièrement aux reptiles.

La Coronelle girondine ayant une répartition française quasi similaire à celle du Lézard ocellé, nous avons supposé que sa présence potentielle régionale, et donc la zone de prospection, devait être presque identique à celle de ce lézard.

## LES MILIEUX

Sur le terrain, les recherches ont été effectuées sur certains milieux en particulier, cités dans la bibliographie ainsi que définis par notre brève expérience régionale de ces espèces. Pour le Lézard ocellé, les milieux les plus fréquemment utilisés dans le Lot, tout proche, (Pottier, 2001) ont été particulièrement recherchés. Ces derniers sont liés aux zones calcaires et il s'agit en premier lieu de : pelouses pâturées avec un recouvrement de buissons et d'arbres <35%, landes semi-fermées avec un recouvrement ligneux de 35 à 65%, bois clairs et formations ligneuses basses, principalement sur adret, bois clairs et formations ligneuses basses sur lapiaz. La Coronelle girondine a également été recherchée dans les milieux cités précédemment mais aussi dans d'autres plus variés et parfois plus fermés que ceux du Lézard ocellé : chênaies claires, pinèdes, bords des haies, clairières, buissons, remblais ferroviaires, anciennes carrières, friches, abords des cultures et des vergers, bord des chemins.

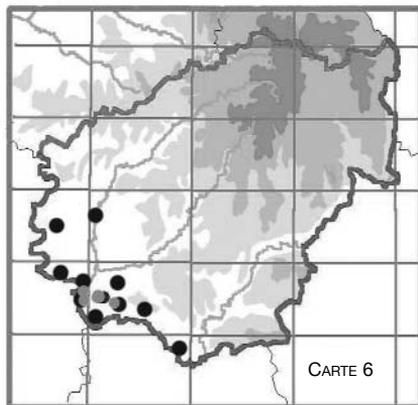
## DÉROULEMENT DES RECHERCHES

Pour les besoins de l'enquête, 7 espèces ont été recherchées à travers la majeure partie du Limousin. Les recherches du Lézard ocellé et de la Coronelle girondine se sont intercalées à celles des 5 autres espèces d'avril à septembre 2002. En 2003, elles ont été en grande partie menées dans le cadre d'un stage B.T.S. G.P.N. Ainsi, selon les contraintes du calendrier scolaire, elles ont eu lieu la première moitié d'avril et ensuite de la mi-juin à fin juillet. Cependant, si la météorologie du mois d'avril était favorable à la recherche des reptiles, les mois de juin et de juillet l'étaient beaucoup moins en raison d'une sécheresse historique. Préalablement aux recherches de

terrain, les pelouses calcaires ont été repérées sur photos aériennes.

## LES RÉSULTATS DES PROSPECTIONS

Les recherches de terrain ont été réparties sur toute la zone de prospection. Concernant le Lézard ocellé, aucun nouveau site n'a été découvert et des recherches sur les sites de présence douteuse n'ont pas permis de contacter l'espèce. Cependant, de nouveaux sites jugés potentiellement favorables ont pu être mis en évidence sur le causse de Martel. Les recherches ont été plus fructueuses pour la Coronelle girondine puisque 12 observations sur 11 nouveaux sites ont pu être faites. La carte 6 montre la localisation de toutes les observations connues au terme de l'étude.



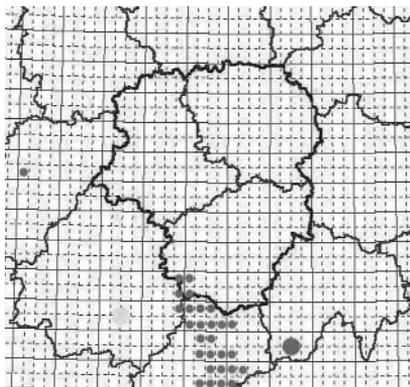
## INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

### LE LÉZARD OCELLÉ

D'après nos prospections, il semble que le Lézard ocellé ait une aire de répartition moins étendue que prévu. En effet, sa présence ne reste avérée que sur une toute petite partie de la zone du Chêne

vert. Ceci laisse croire que les seuls facteurs climatiques ne sont vraisemblablement pas les seuls à intervenir dans la définition de la distribution locale du Lézard ocellé. Globalement, en Limousin, le Lézard ocellé et le Chêne vert n'ont pas exactement la même distribution, ce dernier étant vraisemblablement plus répandu que le premier. On remarque cependant que les seules stations connues de ce reptile se trouvent là où *Quercus ilex* est le plus abondant.

Les quelques sites connus en Limousin (tableau 1) ainsi que la grande majorité de ceux du Lot (POTTIER, 2001) concernent des pelouses calcaires piquetées de buissons. Cependant, ces milieux sont présents au sud-est et, de manière encore plus anecdotique, au nord de notre zone de recherche prioritaire et le Lézard ocellé n'y a pas été observé. Les pelouses calcaires du Causse de Martel (jurassique moyen et supérieur, carte 7) se développent sur la roche mère affleurante et les blocs rocheux y sont nombreux. Les zones calcaires du Lias accueillent également des pelouses qui pourraient être favorables, ceci d'autant plus qu'elles se situent sur la zone biogéographique 39A (carte 5). Cependant, elles ne se développent pas sur



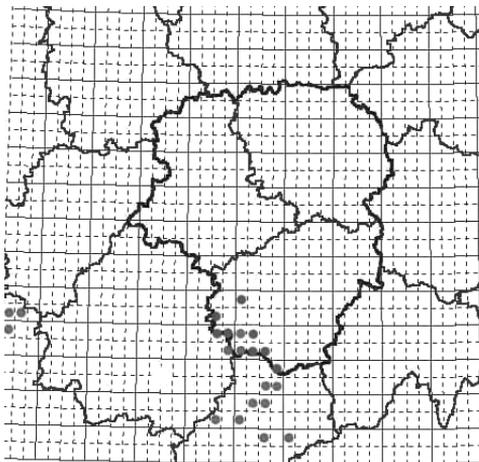
CARTE 7

la roche affleurante et sont très souvent pauvres en abris rocheux. Elles sont, de plus, en moins grande densité que les pelouses du Causse de Martel. Ce faisant, les pelouses de ce dernier secteur semblent plus « accueillantes » que celles du reste de la zone calcaire. En limite de répartition, le Lézard ocellé peut se retrouver sur des substrats divers, par exemple granites en Ardèche (BRUGUIERE, 1986) et sables sur l'île d'Oléron (GRILLET, 2001). En Limousin cependant, la présence de cette espèce paraît bien dépendante de celle de formations rocheuses particulières, les affleurements de roche mère calcaire.

Tableau 1.

Types de milieux où des observations de Lézard ocellé et de Coronelle girondine ont été faites en Limousin.

Espèces	Habitats connus en Limousin
<i>Lacerta lepida</i>	Pelouses sur affleurements rocheux calcaires piquetés de buissons (genévriers,...) et comprenant des abris rocheux
<i>Coronella girondica</i>	Pelouses sur affleurements calcaires et piquetés de buissons (genévriers,...) et comprenant des abris rocheux, talus de voie ferrée, pelouses sur sols calcaires sans roche affleurante, bois clair de pins sur substrat meuble, murets de pierres aux abords de cultures et de chemins



CARTE 8

D'après la carte 7, la présence du Lézard ocellé en Limousin correspond en fait à l'ultime prolongement vers le nord de sa répartition dans le Lot. Ce prolongement est également identique à celui du Causse de Martel. Il semble en définitive que le Lézard ocellé soit limité en Limousin à un secteur géomorphologique bien défini : le Causse de Martel.

## LA CORONELLE GIRONDINE

Bien que ne disposant pas encore de très nombreuses données de cette espèce, nous avons pu en recueillir 12 fois plus en 2 ans que pendant la période de récolte de données de l'atlas (9 années). Ce premier

constat est encourageant car nous ne pensions pas faire autant de d'observations.

D'après ces premiers résultats, l'aire de répartition de la Coronelle girondine se calcule beaucoup mieux que celle du Lézard ocellé à la zone du Chêne vert. Le Causse de Martel est très pierreux, et doit parfaitement bien convenir à ce serpent considéré comme « lapidicole ». On voit de plus sur la carte 8 que la répartition de cette couleuvre en Corrèze est en continuité avec celle du Lot. Le caractère lapidicole semble également marqué sur la station la plus au nord en Corrèze où l'espèce a été observée au niveau de petites terrasses agricoles maintenues par des murets de pierres sèches dans la vallée de la Vézère. Cependant, ce serpent peut également se trouver dans des milieux pauvres en pierres, (SAINT-GIRONS, 1989), ce qui est très fortement suspecté sur la commune de Végennes au sud de la Corrèze où des restes de mue appartenant très probablement à cette espèce ont été retrouvés en 2002.

Ce reptile a, en Limousin, des exigences d'habitats qui sont moins précises que celles du Lézard ocellé (tableau 1). De plus, on trouve autant d'observations dans les zones 39 et 38a. C'est pourquoi, tout en restant dans le domaine de la potentialité, la limite de la zone biogéographique 38

Tableau 2.

Plantes méridionales et thermophiles les plus caractéristiques du secteur biogéographique 39a (carte 5), VILKS (1991).

### Secteurs biogéographiques 39a

#### Meridionales

*Salvia pratensis*, *Hipocrepis comosa*, *Seseli montanum*, *Globularia punctata*, *Inula montana*, *Anacamptis pyramidalis*, *Aceras anthropophorum*, *Helychrysum stoechas*, *convolvulus cantabricus*, *Ophrys insectifera*, *Sedum dasyphyllum*, *Cytisus supinus*, *Anthericum ramosum*

#### Thermophiles

*Teucrium chamaedrys*, *Eryngium campestre*, *Stachys recta*, *Bromus erectus*, *Vincetoxicum hirsutaria*, *Viburnus lantana*, *Asperula cynanchica*, *Prunus mahaleb*, *Anthyllis vulneraria*, *Carlina vulgaris*, *Clematis vitalba*, *Pulicaria dysenterica*, *Euphorbia cyparissias*, *Scabiosa columbaria*

nous semble pouvoir représenter une bonne idée de ce que pourrait être la répartition régionale de cette espèce. A titre indicatif, nous donnons dans le tableau 2 la composition du cortège floristique caractéristique de cette zone. Attention toutefois à relativiser la présence de certaines plantes calcicoles (*Anacamptis pyramidalis* par ex.) qui se retrouvent bien plus au nord, dans des secteurs climatiques défavorables à la Coronelle girondine.

## CONCLUSION

La répartition du Lézard ocellé et de la Coronelle girondine, reptiles parmi les plus rares du Limousin, nous apparaît désormais plus facile à cerner.

Bien plus encore que les facteurs climatiques, la présence d'habitats précis détermine la présence du Lézard ocellé. Il s'agit des pelouses sèches sur roches calcaires affleurantes. Ces milieux se trouvent essentiellement sur l'extension limousine du Causse de Martel et cette dernière délimite la répartition locale du Lézard ocellé. Il s'agit du seul reptile de la région précisément limité par la présence d'un milieu particulier et d'un unique contexte géomorphologique. L'aire de répartition de ce lézard est, de plus, la moins étendue parmi les reptiles du Limousin (tableau 3). Il est évident que les espaces disponibles à cette espèce représentent une part encore bien plus faible de cette aire de répartition et leur connectivité, qui reste encore à évaluer, nous apparaît cependant déjà très réduite.

Une aire de répartition très restreinte, des



Coronelle girondine / R. Dohogne

exigences d'habitats très précises, des milieux de vie vraisemblablement de plus en plus restreints et isolés font sans aucun doute du Lézard ocellé le reptile le plus menacé de la région.

L'abandon des pratiques pastorales traditionnelles a peu à peu contribué à la fermeture du causse et les habitats du Lézard ocellé se sont réduits de manière importante. Aujourd'hui, les communes de ce secteur, excepté une, ont des surfaces forestières comprises entre 50 et 60 % de leur territoire, et font partie des communes les plus boisées de la Corrèze (Bernard-Allée, 1994). Toutes les pelouses que nous avons répertoriées sur le Causse de Martel devraient faire l'objet de protections particulières afin de créer un réseau

Tableau 3.

Estimation de l'aire de répartition de *Lacerta lepida* et de *Coronella girondica* retenue pour le Limousin.

Espèces	Aire supposée en ha (part régionale)
<i>Lacerta lepida</i>	12000 (0.7%)
<i>Coronella girondica</i>	84424 (5%)

de sites favorables où les échanges de population soient encore possibles. Le réseau de talus, de routes et de chemins pourrait également permettre cette connectivité.

La Coronelle girondine, au contraire du Lézard ocellé, a une aire de répartition bien plus étendue que ce qui était connu au début de l'étude. Cette aire de distribution n'en reste pas moins peu importante par rapport au territoire régionale (tableau 3) et la Coronelle girondine reste l'un des reptiles les moins répandus en Limousin. Dans ce contexte local, ce serpent est bien moins exigeant que le Lézard ocellé envers ses milieux de vie. C'est pourquoi l'élément climatique nous semble celui qui conditionne le plus sa répartition. Ce faisant, les ensembles phyto-climatiques 38 et 39A nous paraissent donner une bonne idée de la répartition régionale de la Coronelle girondine. A titre indicatif le cortège floristique caractéristique de ce zonage est présenté dans le tableau 2.

Cette espèce nous apparaît moins menacée que le Lézard ocellé en raison de ses exigences d'habitats bien moins restrictives. Nous la soupçonnons même d'être présente jusque dans les bourgs de village, et partout où ses proies principales, les « Rapiettes » (*Podarcis muralis*) sont abondantes. Bien qu'elle soit réputée très discrète, nous avons quand même pu découvrir 11 nouvelles localités. Ceci reste à interpréter avec précautions mais pourrait bien indiquer qu'en plus d'avoir une aire de répartition plus étendue, la Coronelle girondine serait également plus commune que ce qui était initialement supposé.

## BIBLIOGRAPHIE

BERNARD-ALLEE & al., 1994 - Atlas du Limousin, une nouvelle image du Limousin. Presse Universitaire de Limoges, 166p.

BRUGEL E., BRUNERYE L., VILKS A., 2001 - Plantes et végétation en Limousin ; Atlas de la flore vasculaire. Saint-Gence, Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin, 863p.

BRUGUIERE D., 1986 - Batraciens et Reptiles de 'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère. Essai de synthèse sur la répartition des batraciens et reptiles du Massif central. Centre Ornithologique Auvergne, Société pour l'étude et la protection de la faune sauvage et des milieux naturels, 158p.

G.M.H.L., 2000 - Mammifères, reptiles et amphibiens du Limousin. Groupe mammalogique et Herpétologique du Limousin, Limoges, 215p.

GRILLET P., 2001 - Lézard ocellé *Lacerta lepida* Daudin, 1802. in Groupe d'étude des amphibiens et reptiles de Poitou-Charente Nature, 2001. Amphibiens et reptiles du Poitou-Charentes, atlas préliminaire. Poitou-Charentes Nature, 112p.

POITOU-CHARENTE NATURE, 2001 - Amphibiens et reptiles du Poitou-Charentes, atlas préliminaire. Poitou-Charentes Nature, 112p.

POTTIER G., 2001 - Répartition et habitat du Lézard ocellé *Lacerta lepida*, Daudin, 1802 sur les Causses du Lot. Rapport final. Nature Midi-Pyrénées, C.R. Midi-Pyrénées, C.G. du Lot.36p + annexes.

SAINT-GIRONS 1989 - *Coronella girondica* (Daudin, 1803) Coronelle girondine p. 152-153 in GASC J. & GUYETANT R., 1989 : Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de France. S.H.F./S.F.F./M.N.H.N. Paris. 191p.

VILKS A., 1991 - Analyse chorologique de la flore du Limousin. Thèse de doctorat ès Sciences Naturelles. Tome I : mémoire241p. Université de Limoges, Faculté des sciences.